
LOS ANGELES - Le Conseil d'administration avec les bureaux d'enregistrement
Mardi 14 octobre 2014 – 14h15 à 15h15
ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

MICHELE NEYLON: Bonjour. Je m'appelle Michele Neylon, président du groupe de l'unité constitutive. Merci d'être ici.

Quelques remarques avant que nous passions aux sujets que nous voulons discuter avec vous.

En tout premier, nous voudrions remercier l'ICANN de la nomination d'un nouvel officier pour tout ce qui est conformité au bureau des conformités de haut niveau, et nous nous attendons à travailler avec cette personne dans la semaine à venir. Nous pensons que c'est une chose très positive, et je pense que cela aidera à dresser toutes les inquiétudes des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registres.

Nous savons que les changements de statut sont sur le programme pour jeudi pour la réunion du conseil d'administration d'administration et nous espérons pouvoir voter là-dessus, et nous espérons que cet agenda sera

STEVE CROCKER : Si cela ne vous dérange pas, nous aimerions bien aller observer.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

MICHELE NEYLON:

Oui, je sais, nous allons observer ça avec deux grandes attentes.

Nous voulons que les statuts soient conformes avec tous les changements qu'il y a eu dans la structure de l'ICANN depuis que ces statuts ont été introduits.

Je pense que c'est un des premiers ensembles des statuts qui va passer à travers le nouveau processus.

Nous avons envoyé quelques sujets, différents sujets. Une des choses que nous voulons mentionner en regard à la gouvernance de l'Internet, comme Fadi l'a dit durant la cérémonie d'ouverture lundi - c'était hier, j'ai l'impression que c'était déjà il y a une semaine - l'ICANN a été très inclus, a participé énormément, dans la gouvernance de l'Internet les derniers mois, dans les mois passés.

Maintenant, il va y avoir un certain recul, donc nous voulons voir comment les choses vont se dérouler, nous aurons différentes discussions vis-à-vis de cela avec la communauté.

Les trois autres sujets. Le premier, je vais passer la parole à James Bladel pour parler du LEA.

JAMES BLADEL :

Merci, Michele. Et merci à Steve, merci au conseil d'administration d'administration.

Oui, vous avez vu, c'est sur notre liste. Nous voulons parler avec le bureau maintenant, avec le conseil d'administration d'administration maintenant.

Nous avons déjà demandé des statistiques de la part des forces de l'ordre et d'autres groupes sur la façon dont ils vont utiliser le WHOIS amélioré pour pouvoir améliorer leur travail et avoir plus d'efficacité au niveau du spam, du phishing. Nous avons eu un accord avec Adobe, je pense qu'on nous avait dit qu'on aurait un accord, un engagement d'ici Londres et on attend toujours. On continue à demander, c'est important pour nous et nos clients.

Nos bureaux d'enregistrement ont collecté des statistiques, nous les avons publiées à Londres et nous avons publié un document plus détaillé avant la réunion de Marrakech. Nous savons qu'il y a des perturbations pour notre industrie, nos clients.

Il y a beaucoup de faux positifs, ce taux-là est très élevé. Jusqu'à ce que l'on puisse voir des points positifs, des mesures positives prises pour les gens qui demandent des changements. Il n'y a que des faux positifs.

Nous voulons comprendre plus exactement ce que nous pourrions faire pour pouvoir justifier ces coûts. Nous ne sommes pas capables de faire maintenant. Avec ce que nous avons appris dernièrement cet après-midi sur les efforts qui ont été faits pour redémarrer, pour les requêtes sur les vérifications *cross-field*, pour montrer que les villes existent, que les états existent, que les codes postaux existent. Nous avons regardé cela en interne, d'autres bureaux d'enregistrement ont observé cela, les e-commerces, certains CCs ont essayé de mettre cela en œuvre, ils ont trouvé que c'était très problématique, dans certains cas commercialement tout à fait impossible.

Nous voulons demander au conseil d'administration d'administration, la communauté, nous voulons le soutien du conseil d'administration

d'administration pour que cela soit mis en pause, pour que nous ayons le temps de mieux comprendre le coût, les obstacles qu'il pourrait y avoir pour nos clients et aussi les avantages qu'il pourrait y avoir pour les gens qui pourraient consommer ces données améliorées. Nous devons avoir un équilibre, pas juste un environnement où nous continuons de demander plus sans pouvoir démontrer qu'il y a une raison rattachée à cela.

Donc, c'est notre position sur les statistiques pour les forces de l'ordre.

Ma question c'est : est-ce qu'on a une mise-à-jour, un statut sur cette demande des forces de l'ordre vers le GAC ? Y-a-t-il eu une réponse de leur part ?

STEVE CROCKER :

Je pense que c'est une question très importante donc on va prendre un peu de temps, on va essayer de creuser un peu la chose.

Je vais demander aux membres du conseil d'administration leur opinion, je vais demander à Akram, au personnel, est-ce que vous avez quelque chose à répondre ? Vous avez un commentaire ? Mike a déjà levé la main. Vous voulez parler en premier, en dernier ?

AKRAM ATALLAH :

Je voudrais clarifier la questions. Nous comprenons la complexité du problème, nous avons fait une première recherche, les vérifications des données, nous continuons à apprendre à ce sujet, et nous essayons de trouver une solution, de régler cette question nous-mêmes avant de vous faire part de ce qui doit se passer.

Nous allons continuer, nous n'allons pas essayer d'imposer des choses qui ne sont pas faisables, nous allons continuer notre dialogue et donc voir comment nous pouvons progresser ainsi.

JAMES BLADEL : Je vous demandais : est-ce qu'il a été demandé une analyse statistique, une analyse statistique de la part des forces de l'ordre ? On en avait parlé à Londres. Quel est le statut de cette demande ?

AKRAM ATALLAH : Je ne sais pas s'il y a eu quelque demande de la part des forces de l'ordre. Les forces de l'ordre, ce n'est pas une entité que nous pouvons appeler et leur demander de faire cela.

Pour nous, nous pouvons essayer d'approcher certains des membres des forces de l'ordre avec qui nous avons déjà négocié, pour voir s'ils veulent bien faire ça, mais je ne suis pas très optimiste là-dessus.

STEVE CROCKER : Soyez patient avec moi. Nous allons voir si nous pouvons continuer. Mike ?

MIKE SILBER : Merci aux bureaux d'enregistrement. Pour continuer ce sujet, je me souviens à Singapour, peut-être même à Londres, certaines personnes avaient soulevé cette questions, il y avait des gens qui avaient dit qu'il y aurait peut-être un impact négatif pour tout ce qui est cette demande de données.

Nous, on avait dit, donnez-nous quelque chose à donner aux forces de l'ordre. Comme dit Akram, ce n'est pas une entité que l'on peut appeler tout simplement et leur demander des données.

Il y a des tas de pays qui opèrent de façon différente, donc si vous voulez quelque chose de leur part, donnez-nous quelque chose, donnez-nous un document. On peut donc ainsi aller les voir et leur dire « voilà, on a besoin d'une réponse sur ça ».

Aller seulement vers eux et leur dire « donnez-nous les données », ce n'est pas vraiment une façon efficace de faire les choses.

Moi, j'ai déjà demandé deux fois aux bureaux d'enregistrement un document de positionnement, disons, pour qu'on puisse aller vers eux. Pas parce que j'essaie de vous donner le travail à faire, mais parce que je pense que c'est la meilleure manière de faire avancer les choses.

Si vous faites le travail, vous montrez votre participation, et ainsi nous irons vers les forces de l'ordre en leur disant « nous avons un problème, aidez-nous à y répondre pour qu'On puisse faire les changements nécessaires ».

RAY PLZAK:

Je ne vais pas m'excuser. Ca n'a pas été fait, point à la ligne.

Nous avons initié ce système d'amélioration pour essayer de faire du suivi sur toutes ces choses. Alors que vous parliez, j'ai mis ça dans le système, disons, si vous voulez bien, nous vous devons une réponse, nous vous devons de le faire d'une façon organisée, Si nous avons besoin d'informations, un membre du conseil d'administration qui

demande une information, vous devez avoir une réponse, vous devez savoir où aller. C'est très important, il y a beaucoup de ramifications.

Je vais faire tout ce que je peux faire, en tant que membre du conseil d'administration, pour faire avancer ce problème. On va donc essayer de communiquer pour faire avancer les choses.

STEVE CROCKER :

Quelqu'un d'autre a une question ?

ELLIOT NOSS :

Mike, je veux revenir là-dessus, j'ai répété ça souvent, ce que vous avez dit. Nous avons fournir des données très particulières sur les 800 000 domaines qui ont été retirés. Ce chiffre, maintenant, est à plus d'un million.

Je ne sais pas quel rapport, quel document de positionnement on pourrait faire, on n'a pas d'indication qu'il y ait eu quelque impact, cela ne change rien. Il y a des points qui doivent être notés et nous ne pouvons pas supposer. C'est facile de supposer que si quelqu'un a eu son site Web retiré, que le nom de domaine qu'ils avaient acheté, tout de suite ça c'est une conséquence négative, et ça ne vaut peut-être pas ce que ça peut causer mais c'est une conséquence.

Je voudrais également vous rappeler à tous que la raison pour laquelle nous avons sorti ces données, publié ces données, c'est pour vous dire que nous avons un nombre de changements des négociations 2013, qui ont mis en place des demandes significatives sur les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registres sur tout ce qui est des

validations et des données et des informations. Mais avant que nous mettions en place d'autres demandes, nous devrions voir quels sont les avantages qui ont été tirés du travail actuel.

Il y a toujours, pour cette conférence ICANN 51, on a des tas de demandes qui ont été formulées.

MIKE SILBER : Où sont ces données ? J'ai vu les documents, les lettres, tout ça. Il n'y a rien.

ELLIOT NOSS: Je vais vous envoyer un courriel alors qu'on est assis ici, maintenant, avec les mêmes données qu'on vous a déjà fournies. Il y a deux ou trois de ces réunions où on vous a déjà fourni ces informations.

Si vous voulez que je vous envoie, si je peux copier ce même courriel avec un des membres du conseil d'administration, je peux le faire, je n'ai pas de problème avec ça, mais c'est ce que ce sera.

JEFF ECKHAUS: Oui, merci. On ne peut pas aller vers les forces de l'ordre, vous dites, ce n'est pas une entité, on ne sait pas qui ils sont. Ce n'est pas forcément une entité maintenant, mais il y a deux ans, ils nous ont donné onze demandes et c'était une entité à l'époque.

Ils nous disaient « voilà quelles sont nos demandes » et « voilà comment est-ce qu'on peut négocier ». Quel qu'est était ce groupe à l'époque, ils nous ont amené toutes ces demandes, ce qui était

incorporé dans nos négociations, c'est le groupe qu'il faut aller voir. C'est eux, l'entité. C'est eux qui ont fait la demande, ils doivent être responsables pour les demandes qu'ils nous ont faites.

STEVE COCKER : Vous voulez faire un commentaire, Rob ?

ROBERT HALL : Oui, je suis d'accord avec ce qu'a dit Jeff, je suis d'accord avec le processus en deux étapes. Les numéros de téléphone, et la deuxième étape, c'était la validation. Il y avait un groupe de travail qui a été créé et c'est un travail qui est dormant depuis deux ans. Aujourd'hui, l'ICANN l'a réactivé d'ailleurs, aujourd'hui, ce matin.

Et je demande à ce que le bureau d'enregistrement prenne part à ce groupe de travail et qu'on fasse une pause jusqu'à ce qu'on puisse demander à la communauté des forces de l'ordre que la première étape que nous avons effectuée volontairement, a eu un effet sur nos clients. Donc nous aimerions savoir à propos de cet effet, disons, équilibrer, nous voudrions qu'il n'y ait pas autre chose, pas d'autre impact sur nos clients.

Il faudrait demander aux forces de l'ordre de nous fournir les données, et leur dire « on ne va pas continuer avec vos demandes jusqu'à ce que vous nous fournissiez les données qui vont nous satisfaire ».

Moi si j'étais ICANN, je dirais « on a fait l'étape 1, avant de faire l'étape 2, on va voir quelles sont les conséquences de l'étape numéro 1 ». C'est très simple et avant que cela se passe ainsi, arrêtez d'avancer là-dessus.

STEVE CROCKER :

Merci. J'ai suivi cette question depuis longtemps. C'est plus compliqué que nous l'aimerions. Ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas qu'on s'en occupe. Disons, il y a eu de la pression, dans le passé, des forces de l'ordre, pendant longtemps, de renforcer les demandes sur les RAA. Il y a eu une espèce d'effet crescendo à Dakar, au Sénégal. Le GAC nous a dit qu'on n'avait pas ce qu'on avait à faire, ça a fait des problèmes au niveau interne, ça a pris un peu plus de temps que prévu, mais finalement, nous avons fait les changements dans le RAA.

Durant le processus, j'ai posé la question : comment est-ce qu'on saura que les choses auront un effet ? Quels sont les paramètres ?

Il n'y a donc pas eu de bonne réponse, nous avons vu maintenant que les statistiques qui sont mesurables sur les dommages qui ont été causés pour nous. Donc on a posé la question : comment peut-on savoir ?

J'ai eu des conversations, plusieurs fois, avec les gens des forces de l'ordre. Les résultats sont les suivants. Je vous fais passer l'information dans un effort de bonne volonté.

En premier, les gens avec lesquels nous avons communiqué, ceux qui nous ont fait leur demande, ne sont pas les gens qui collectent les statistiques, qui font des analyses directes, ça se passe ailleurs. Je ne sais pas où d'ailleurs, mais cette structure doit bien exister quelque part, celle qui collecte les analyses.

L'autre, c'était une réponse très pragmatique, très directe dans une de mes discussions passées : nous n'avons pas les statistiques directes. S'il

y a un crime, on ne sait pas forcément si c'est à cause de l'abus d'un domaine, etc.

Il y a donc une déconnexion dans la structure, dans l'environnement des forces de l'ordre. Ce n'est pas seulement une question, on doit travailler mieux là-dessus, il y a un processus de maturation qui doit être mis en place.

On peut demander des études, collectionner des statistiques, mais le problème est beaucoup plus compliqué que ça.

Cela ne veut pas dire que nous devons abandonner, cela ne veut pas dire que nous ne devrions pas trouver une façon d'avancer, mais je ne parle pas de la part du conseil d'administration, je parle pour moi.

A mon avis, je pense qu'il faut qu'on observe ça d'une façon plus holistique, et aussi essayer de voir comment on peut engager une législation plus large, plus importante, et les gens qui font les politiques au niveau des forces de l'ordre, tous ces processus, et les gens, donc, qui ne déploient pas seulement les forces de l'ordre, mais ceux qui pensent à la structure telle qu'elle est.

Cela va prendre du temps, et ça nous pose un petit peu un problème. Qu'est-ce qu'on va faire aujourd'hui ? C'est ce que je voulais partager avec vous.

Aujourd'hui, ce n'est pas seulement de dire qu'on devait faire ça et qu'on ne l'a pas fait. Bien sûr, on peut aller faire toutes ces études, mais on n'opère au mauvais niveau.

On peut obtenir ces données mais il faut passer au delà, regarder toutes ces structures au dessus, voir comment éduquer les gens.

Donc, ce n'est pas une tâche si facile, mais de bonne valeur. On a un rôle, on peut prendre le *leadership* là-dessus, mais il faut qu'on escalade ce dialogue.

Chris voulait dire quelque chose, brièvement.

CHRIS DISSPAIN :

Oui, Steve.

Je voulais revenir sur quelque chose qui me semble tout à fait intéressant et important. D'abord, les données, si vous faites cela, il y aura un changement, à temps, de leur habilité à le faire.

Ça n'a pas de sens pour moi, donc je pense qu'on devrait en parler. Donc, est-ce que vous essayez d'obtenir autant qu'informations que possible ? Parce que la position est facile à dire, on ne peut pas y arriver.

STEVE CROCKER :

Oui, je suis d'accord avec vous. On leur a donné ce qu'ils voulaient, ce qu'ils demandaient, sur une période de temps, et maintenant, nous sommes à même de dire « à vous de jouer ».

MICHELE NEYLON :

Oui, merci.

Bruce.

BRUCE TONKIN : Ce que vous dites, c'est plus de règle et de demandes jusqu'à ce que l'autre partie collabore également. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne doit pas faire d'autres changements.

MICHELE NEYLON : Elliot ?

ELLIOT NOSS : Oui, je crois qu'il serait extraordinaire d'être à même de travailler de manière collaborative avec les forces de l'ordre pour parvenir à des solutions pratiques et réelles.

Nous avons toujours essayé de faire cela, donc si vous pouvez nous aider à obtenir ce niveau d'engrangement, ce serait extraordinaire.

Et parce que nous avons le groupe que nous avons aujourd'hui dans cette réunion, j'aimerais lire une déclaration. Une déclaration du chef de l'Europol sur la cybercriminalité.

« Seuls 100 *kingpins* sont derrière les termes de la cybercriminalité. »

Donc, vous avez quelqu'un qui connaît probablement cela, il y a deux ou trois personnes dans le monde qu'on connaît. Or, il y a 100 grands criminels, or le principal problème c'est la possibilité, pour les forces de l'ordre, d'agir en dehors de leurs frontières. Et ça c'est très important que nous le gardions présent à l'esprit.

Pourquoi je le dis ici ? Parce que nous sommes une organisation mondiale. Donc, on pourrait, d'une certaine manière, collaborer dans cet effort.

MICHELE NEYLON : Merci, Elliot.

Ray ?

RAY PLZAK :

Oui, merci.

Je pense que vous ne pouvez pas, ici, vous asseoir, puis revenir trois mois après, en nous disant, on vous doit une réponse à ce mail.

S'il y a des choses que l'on a demandées, que l'on a incluses dans le mail, nous méritons une réponse. Donc, s'il faut aller chercher la bonne personne pour y répondre, alors il faut le faire. Parce que ce mur, finalement, n'est pas infranchissable.

Peut-être que la première chose à faire, c'est aller chercher cette personne et les asseoir pour en parler.

Mais il ne s'agit pas simplement de s'asseoir ici et d'en parler. Il faut vous apporter une réponse. Je ne dis pas que j'ai cette réponse et que j'ai la capacité de vous l'apporter, mais il faut le faire.

On ne peut pas être assis ici, les bras croisés, et attendre que les choses se passent.

STEVE CROCKER : Oui, merci. On n'essaie pas de repousser le moment où on va devoir agir et transmettre un message. Il y a plusieurs choses qui peuvent être faites instantanément.

Donc, il s'agit de surmonter ce problème, et essayer d'avoir une vision plus générale des choses.

MICHELE NEYLON : Merci, Steve.

Question suivante que l'on voulait traiter avec vous, c'était le budget de l'ICANN, et je ne sais pas si Robert Hall veut parler là-dessus.

ROBERT HALL : Oui. Nous avons des préoccupations dont nous aimerions vous faire part.

Nous savons que les coûts budgétaires ont augmenté de manière significative et notre préoccupation est liée aux revenus budgétaires prévus, à l'origine 33 millions pour les nouveaux domaines de premier niveau revus à la baisse à 15 millions. Ça, ça s'ajoute au registre gTLDs qui fait déjà 25 000 dollars de frais minimum.

Donc, on parle de 25 000 supplémentaires et ça nous semble un objectif peu réaliste, par rapport au fait que les registres ont ouvert leurs négociations contractuelles avec vous. L'une de leurs demandes consiste à éliminer ces 25 000 de frais minimum qui mettent beaucoup de pression sur le budget.

Donc, si tout cela se déroule comme prévu parce que, très honnêtement, il y a plus d'enregistrements que jamais, donc il y a de plus en plus d'argent qui rentre dans les arcades de l'ICANN, et on s'aperçoit qu'il semble se produire la chose inverse, donc nous sommes préoccupés par rapport aux prévisions qui ont été élaborées.

MICHELE NEYLON : Merci, Rob.

AKRAM ATALLAH : Oui, par rapport aux prévisions. Dans le budget original, nous avons une prévision de revenus de 114 millions.

Lorsque nous avons reçu les commentaires publics, on s'est aperçu que certains de ces commentaires consistaient à dire que ces prévisions n'étaient pas réalistes, et on a ramené cela à 10 millions, et sachant que plus vous regardez le budget, plus il se rapproche de la réalité, j'aurais tendance à être d'accord avec vous, peut-être que ce budget n'est pas aussi conservateur que nous l'aurions voulu mais en tout cas, il l'est plus qu'avant. Mais nous n'avons pas l'impression que les risques sont si drastiques que vous semblez l'indiquer.

Donc, on est en train de peaufiner notre modèle et de réviser, d'ici la fin du mois, nos prévisions. Et nous continuerons à maintenir la communauté et le conseil d'administration informés par rapport à ces prévisions.

MICHELE NEYLON : Merci, Akram.

James ?

JAMES BLADEL :

Il va sans dire que c'est votre voie de communication ici, qui est en jeu. Donc, écoutez-nous là-dessus, lorsqu'on a des préoccupations par rapport aux revenus. Sachez qu'il faut regarder cela de près et être prêt à faire des ajustements significatifs pendant l'année.

Donc, peut-être qu'on pourrait en faire une demande spécifique. Hier, Fadi a dit qu'il va instaurer un appel des groupes des parties prenantes une fois par semestre pour informer la communauté sur la manière dont nous assurons un suivi des revenus par rapport aux dépenses et d'adopter les ajustements qui s'imposent.

MICHELE NEYLON :

Merci.

Fadi, est-ce que vous voulez faire un commentaire là-dessus.

FADI CHEHADE :

Non, simplement, pour confirmer que ce que vient de dire James, c'est justement pour répondre à ça que j'ai fait l'annoncer hier.

Egalement, je voulais être très clair en disant que, dans la mesure où on peut développer ce genre de choses, et dans la mesure où va pouvoir écouter vos contributions et vos points de vue, mieux on va travailler.

MICHELE NEYLON :

Merci. Y-a-t-il d'autres intervenants sur ce sujet ?

Bien. Nous voulions aborder un sujet qui n'est pas sur la liste, par rapport à la proposition de la réforme du conseil d'administration, par rapport au NomCom.

ELIOTT NOSS : Bien. Vous m'avez demandé d'intervenir là-dessus. Ce n'est pas que je suis en train de monopoliser les débats.

Oui, nous avons une longue relation avec les travaux du comité de nomination.

Donc, il y a eu un document rédigé pour restructurer les procédures de vote pour passer d'un vote direct au comité de nomination. Vous savez qu'il y a toute une série de questions liées à la composition de ce comité de nomination.

Donc, ayant beaucoup réfléchi à ce comité de nomination, j'étais un peu mal à l'aise en lisant ce rapport, je crois que c'est le cas de beaucoup d'entre vous. Surtout par rapport au fait que le rôle de la GNSO dans le comité de nomination est un peu dilué. Il y a eu certains éléments qui sont, de notre point de vue, n'étaient pas bien décrits ou suffisamment décrits, et l'un des principaux points qui n'a pas été décrit, c'est l'élément qui va véritablement changé le rapport entre les SOs , ACs et l'équilibre entre ces deux entités.

Là, il y a une description de la raison pour laquelle, de manière indépendante, la ccNSO et les SOs devraient avoir une représentation régionale sous forme de 5 membres, puis une déclaration qui dit que tout le monde devrait avoir droit au vote. Il n'y a pas d'explication.

Ensuite, vous modifiez fondamentalement l'équilibre entre les COs qui existent actuellement.

Le plus important, ici, et j'ai travaillé avec beaucoup d'organisations depuis 15 ans, maintenant, et j'ai beaucoup de respect pour tous les participants, et le fait est, que ça nous plaise ou non, il suffit pour cela de regarder les dix derniers procès-verbaux des réunions de l'ICANN, si vous voulez remonter aux 50 derniers PV, et la plupart des questions prioritaires traitées ont à voir avec les domaines de premier niveau.

Or, la plupart de ces CCs n'ont pas de relation contractuelle avec l'ICANN. Ce n'est pas une mauvaise chose, en soi, c'est une toute autre question.

Pour moi, c'est une très bonne chose que la ccNSO et le nombre de participants qu'elle a, il est très bon que les CCs aient leurs propres procédures et politiques, mais finalement, ce rôle est dilué totalement, et on s'y perd.

Donc, il y a trop d'accent mis sur la représentation régionale. Ne vous y trompez pas, je pense que c'est un travail extraordinaire d'être mondial dans notre nature même. Toutes les réunions doivent être, bien évidemment, mondiales et que tout le monde puisse participer. Tout ça c'est extraordinaire.

Mais les résultats du NomCom sont limités par la représentation régionale. Il y a certains domaines dans la structure de l'ICANN qui doivent être vus comme mondiaux, mais ensuite pour d'autres, il faut les séparer en cinq régions, et ensuite il ne faut pas limité par les

régions. Certaines nominations peuvent dépendre d'une représentation régionale, d'autres non.

Et je pense que ça, c'est l'élément le plus important de la contribution du comité de nomination. Par exemple, la composition du conseil d'administration, la composition du GNSO, la composition de plusieurs membres de l'ALAC.

Pour moi, c'est le principal élément qui garantit que l'ICANN est une organisation mondiale qui se penche essentiellement sur les domaines de premier niveau.

CHRIS DISSPAIN :

Merci, Elliot.

Avec tout le respect que je vous dois, laissez-moi vous dire que je ne suis pas d'accord avec vous.

La plupart des travaux qui sont faits le sont par les gTLDs, et le fait que vous disiez que les CCs n'ont pas de contrat, ça n'a pas d'importance.

Il devrait s'agir d'une entité inter-ICANN avec toute une série de personnes qui ont des compétences, quel que soit le domaine auquel ils appartiennent.

Ce que je veux dire, c'est que je suis totalement opposé à votre interprétation du comité de nomination.

ROBERT HALL :

Peut-être que je suis d'accord avec vous, Chris, mais je pense que vous n'avez pas été suffisamment loin.

Moi, j'apprécie la tentative du conseil d'administration pour essayer de mettre un terme à ce que j'appellerai les débats politiques de la GNSO. Vous avez parlé de rôle dilué, moi j'ai un problème fondamental vis-à-vis de cela, à savoir que le rôle du comité de nomination est de nommer des membres du conseil d'administration indépendant, or la vaste majorité des candidats au comité de nomination provienne de la communauté ICANN et nous les connaissons.

Donc, vous pouvez ajouter des personnes, des régions, tout ce que vous voulez, mais dire que vous voulez intégrer des personnes indépendantes qui ne font pas partie ou qui ne sont pas impliquées dans l'ICANN, vous allez parvenir au même résultat.

Si vous voulez que soient nommés des membres indépendants, alors vous allez avoir de l'indépendance au sein du comité de nomination.

GEORGE SADOWSKY :

Merci. J'aimerais faire un commentaire, mais d'abord répondre aux préoccupations qui ont été exprimées. Je ne sais pas si quelqu'un souhaite intervenir avant moi.

Bien. Je ne peux m'empêcher de noter qu'il n'y a pas de motif pour lequel une unité constitutive ne pourrait pas nommer quelqu'un qui serait en dehors de l'ICANN. Je ne vois pas de motif pour cela. Ça n'a pas été fait, mais c'est possible.

D'abord, quel est l'objectif du conseil d'administration ? Il ne s'agit pas d'un rapport du conseil d'administration. Il s'agit d'un projet de rapport provenant d'un groupe de travail sur l'avenir de NomCom.

Donc, le conseil d'administration n'a pas encore fait de commentaires là-dessus, jusqu'à ce qu'on ait pris tous les commentaires en considération pendant la période de commentaires.

Cette période doit s'achever d'ici cinq jours, me semble-t-il, jusqu'au 22 octobre. On va étendre cette période, parce que ce que l'on veut garantir, c'est que ce que l'on fait va s'inscrire dans la lignée de ce que la communauté attend de nous.

La raison pour laquelle on ne l'a pas fait pour l'instant, c'est que la révision qui a été faite avant ce rapport 2010, indiquait que, ou recommandait plutôt, que d'ici trois ans, on devrait voir la taille et la composition de ce comité de nomination.

Donc, on l'a fait, il y a eu des améliorations structurelles, donc ce n'est pas une question résolue. Nous attendons les contributions de la communauté sur cette question.

Et si vous pensez que vous avez un plan qui permette d'équilibrer les régions géographiques et les besoins des secteurs de la communauté, alors proposez-le. On l'adoptera, en tout cas, on le proposera. Il ne s'agit pas simplement d'être réticent au changement, d'être dogmatique par rapport à cet alignement structurel.

Quel est le bon indicateur mesurable pour voir à quoi pourrait ressembler cette distribution ?

La plupart des travaux de l'ICANN se fondent sur l'examen des programmes gTLDs par rapport à d'autres indicateurs mesurables auxquels on pourrait penser.

Si nous étions aux Nations Unies, on pourrait examiner le rôle des pays en développement, mais on n'est pas aux Nations Unies. Donc, on ne débat pas de la représentation géographique, régionale, etc.

Et je dirais que vous pourriez avoir une meilleure sélection des candidats nommés au NomCom si vous aviez une contribution plus diverse que celle que l'on a actuellement.

Donc, je pense qu'il est important de reconnaître que la situation actuelle est différente. Les règles qui ont régi la structure du NomCom à l'époque, en 2002, se sont inscrites dans une situation pour l'ICANN qui était différente. Nous avons réorganisé la première présidence de NomCom avec un président associé, ça appartient au passé ça. Je suppose que cela reflète la politique, la distribution des pays, des gens, je ne sais pas à quoi c'est dû.

Mais le monde a changé, on n'est plus en 2002, et l'ALAC, qui était probablement quelque chose de diffus pour les gens en 2002, est maintenant une organisation très vigoureuse. La ccNSO n'avait pas non plus la même vigueur, donc toutes ces organisations ont évolué, et ont mûri. On n'est plus dans la même situation qu'en 2002.

Donc, je ne veux pas entrer dans le détail et expliquer ce que l'on a fait, mais ce que je veux dire, c'est que cette question est encore ouverte, ouverte au débat, la période de commentaires a été reportée et vous pouvez faire des suggestions. Nous attendons vos suggestions.

J'aimerais demander aux membres du comité s'ils sont d'accord avec ce que j'ai dit. Ray ? Ram ?

RAY PLZAK :

C'est très important de savoir que l'ICANN, ce n'est pas seulement ce qui se passe durant cette réunion. Cette réunion, c'est la plateforme où le GNSO a son face-à-face.

Mais il y a d'autres réunions de l'ICANN, beaucoup de travail fait par l'ICANN. 99% du travail est fait dans des réunions avec les opérateurs de registre régionaux.

On pourrait dire facilement que ces 10 RIR par an sont des réunions ICANN. Ce ne sont pas des réunions ccNSO, GNSO ni ALAC.

Il faut penser à l'ICANN comme une organisation internationale avec beaucoup d'intérêts rassemblés qui est responsable pour la connaissance et la gestion des identifiants uniques. Pas seulement les noms, mais les nombres. Et il y a des gens qui ne sont pas actifs, qui ne sont plus actifs depuis 2002. Il faut prendre ça en considération.

Si vous lisez les statuts, si vous revenez en arrière, nous avons fait la recherche. Si vous allez vers les premiers statuts, vous verrez ça, au moins 50% du conseil d'administration étaient des membres sélectionnés *at-large*, mais *at-large* en général, pas de *at-large*, mais *at-large* dans le sens de toute la communauté.

Dans ce cas-là, le NomCom devrait montrer cette mentalité de l'*at-large*. Beaucoup de travail fait pas le conseil d'administration impacte ce que les autres unités constitutives font.

Donc, cela ne retire pas les responsabilités du conseil d'administration pour représenter l'Internet international dans la communauté *at-large*.

Quand on a fait nos recherches, nos études pour essayer de voir la distribution un peu des choses, c'est ce qu'on a vu.

MICHELE NEYLON : Cherine et ensuite Rob. Cherine ?

CHERINE CHALABY : Oui, j'aime ce qu'a dit Rob. Le commentaire sur des membres indépendants du NomCom, la façon dont il en a parlé, je pense que 'est une bonne chose. Si George pouvait regarder dans ces suggestions.

ROBERT HALL : Ce que j'entends, ce sont des commentaires qui démontrent les questions que nous trouverons dans l'avenir.

C'est presque impossible pour une unité constitutive de nommer un indépendant.

Malheureusement, nous demandons à ce que le NomCom... Ce n'est pas facile pour le NomCom de faire cela.

Il ne fait pas que le GNSO se mette contre les autres unités constitutives, par exemple.

Je voudrais revenir en arrière. Quand j'étais au NomCom, je ne me souviens plus de qui il s'agissait, mais je me souviens que quelqu'un avait dit ce que l'on cherchait pour le conseil d'administration, ce sont des gens sages, des sages. Et c'est pas qu'on ne va pas trouver ces gens sages dans cette communauté, mais si on n'a pas des vues indépendantes sur ce dont le conseil d'administration a besoin quand

on parle de partie prenante au niveau international, peu importe quelle région, il faut des représentants de toutes les parties du monde, Si nous ne nous demandons pas est-ce que la communauté externe aide à choisir des membres, vous allez avoir toujours la même chose.

MICHEL NEYLON :

J'ai Fadi qui veut prendre la parole. Et ensuite Kuo-Wei.

FADI CHEHADE :

Oui, je suis complètement d'accord avec Rob. Je pense qu'il a trouvé la réponse.

Je pense qu'il faut être direct là-dessus. Il y a des valeurs importantes dans ce qu'il dit, nous devrions inclure. Et moi comme George l'a dit, c'est une proposition, c'est maintenant qu'il faut régler cela.

Je suis d'accord avec vous d'une façon personnelle.

KUO-WEI WU :

Je suis d'accord que les Nom-Coms ont besoin de membres indépendants qui viendraient de l'extérieur. On pourrait peut-être faire les choses d'une façon différente. On pourrait peut-être avoir une sorte de triage indépendant de la part de l'extérieur, pour faire passer les candidats à travers le processus. Parce que si on met juste quelques indépendants dans le NomCom, ça ne va pas changer grand chose.

Vous voyez ce que je veux dire ?

ROBERT HALL: Oui, je comprends votre point de vue, mais je ne suis pas forcément d'accord avec ce processus de triage. Je pense qu'un processus d'évaluation est important pour trouver un candidat.

Il y a donc, de toute façon, des entrevues de triage, il y en a, en place, c'est typique.

KWO-WEI WU : Oui, comme vous avez dit, il y a deux choses que l'on cherche. Un bon membre du NomCom et ensuite, nous voulons choisir un bon membre du conseil d'administration, à partir du comité.

Donc, comment nous pouvons atteindre ce que l'on attend ? Il faut qu'on pense à ça. Il faut qu'on ait quelque chose de tangible dans le processus de NomCom.

MICHELE NEYLON : George ?

GEORGE SADOWSKY : J'aime le commentaire qui a été fait sur mettre des sages au conseil d'administration. Peut-être qu'il devrait y avoir des sages pour le NomCom aussi.

Nous avons eu du succès pour autre chose. Nous avons un intérêt sur ce sujet maintenant, et vraiment, j'attends tous les commentaires, la porte est ouverte. Peut-être que dans l'avenir, il y aura des changements.

MICHELE NEYLON : Je pense que nous sommes arrivés à la fin de notre période de temps allouée.

Steve, peut-être un dernier mot ?

STEVE CROCKER : Merci beaucoup.

On essaie d'avoir, donc, une discussion assez directe et candide, désolé que nous n'ayons pas pu terminer. Nous allons essayer de faire mieux la prochaine fois.

MICHELE NEYLON : Merci, Steve.

Je serai content de vous voir tous à Marrakech, merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]